

COP15 : Démystifier la fixation des objectifs en matière de biodiversité et de déforestation

AUTEURS

Liudmila Strakodonskaya
Analyste investissement responsable

Geoffroy Dufay
AXA Climate – Responsable des données pour les risques liés à la nature

7 décembre 2022
(lecture de 5 minutes)

Sommaire

03 Points clés

04 Fixation d'objectifs en matière de déforestation

05 Mythe 1. Tout le monde sait désormais comment fixer des objectifs pertinents – et tenter de les atteindre – en matière de déforestation

06 Mythe 2. La traçabilité complète des chaînes logistiques est un préalable aisément accessible pour les objectifs « zéro déforestation »

07 Mythe 3. Les données de géolocalisation résolvent le problème de la traçabilité

08 Mythe 4. Définir des zones protégées = sauver le monde

09 Le complexe climat/biodiversité

10 Fixation d'objectifs en matière de biodiversité

11 Mythe 1. Pour agir efficacement sur la biodiversité, nous avons besoin d'un indicateur unique, jouant le rôle de la mesure du CO2 dans la lutte contre le changement climatique

12 Mythe 2. Les solutions et indicateurs agrégés actuels n'ont aucun lien avec les enjeux de biodiversité concrets

13 Mythe 3. La « compensation biodiversité » est LA solution

14 Mythe 4. La biodiversité est une question trop complexe pour agir dans l'immédiat

15 Une opportunité d'agir

Le combat contre la déforestation est loin d'être gagné

Ce phénomène, qui persiste, concerne aussi les institutions financières. La fixation d'objectifs en matière de biodiversité et de déforestation reste une tâche difficile, mais divers outils et approches viables ont vu le jour. Malgré la complexité des enjeux liés à la biodiversité, il est possible d'agir et d'avoir un impact dès maintenant.

Notre société est actuellement confrontée à deux urgences interdépendantes : le changement climatique et la perte de biodiversité.

Les délégués se sont réunis à Montréal pour la conférence des Nations unies sur la biodiversité (COP15), alors que la perte de biodiversité – dont l'accélération a suscité l'usage de l'expression « sixième extinction de masse » – est vouée à poser de nouveaux problèmes d'organisation et de subsistance aux sociétés humaines.¹ L'indice mondial Planète Vivante 2022², qui indique une diminution moyenne de 69 % des populations d'espèces sauvages surveillées entre 1970 et 2018, illustre l'ampleur de l'effondrement. Toutes les organisations risquent d'être déstabilisées par la persistance de ce phénomène.

Ce déclin de la biodiversité est principalement dû aux activités humaines, dont la pression s'exerce à travers cinq

facteurs clés : l'affectation des sols, le changement climatique, l'exploitation des ressources, l'introduction d'espèces invasives et la pollution.³

L'intensification et le changement d'affectation des sols sont considérés comme les principales causes de la perte de biodiversité, car ce sont les principaux facteurs de perte ou de fragmentation des habitats naturels.⁴ Le changement d'affectation des sols est principalement dû à l'augmentation de la demande de terres agricoles et implique souvent la déforestation ou la dégradation des forêts.⁵

De nombreux acteurs tentent aujourd'hui de réduire leurs impacts négatifs sur la nature et la biodiversité en introduisant des objectifs en matière de déforestation, mais la fixation de ces objectifs n'est guère aisée, sans parler des objectifs plus larges en matière de biodiversité.

Nous abordons ci-après certains des mythes liés aux stratégies concernant la déforestation et la biodiversité.

1. Émergence d'une sixième extinction de masse ?, John C Briggs, Biological Journal of the Linnean Society, octobre 2017

2. L'indice Planète Vivante, qui suit l'évolution de l'abondance des mammifères, des poissons, des reptiles, des oiseaux et des amphibiens à l'échelle planétaire, sert d'indicateur d'alerte précoce.

3. Rapport sur l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques, Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), mai 2019

4. Changement d'affectation des sols, Systèmes d'information sur la biodiversité en Europe, consulté en novembre 2022

5. L'enquête de télédétection de la FAO révèle que les forêts tropicales humides sont sous pression, l'expansion de l'agriculture favorisant la déforestation au niveau mondial, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2020



Fixation d'objectifs en matière de déforestation

Un nombre croissant d'entreprises soucieuses de restaurer les écosystèmes forestiers sont prêtes à tenter d'éliminer la déforestation de leurs activités et de leurs chaînes logistiques. Il convient tout d'abord de se concentrer sur l'élimination de la déforestation liée aux matières premières, puis d'adopter de nouvelles pratiques durables telles que l'agroforesterie (association d'espèces, augmentation de la durée de vie des plantations, parcelles de ré-ensauvagement, etc.).

Mythe n° 1

Tout le monde sait désormais comment fixer des objectifs pertinents (et tenter de les atteindre) en matière de déforestation

On pourrait croire que la question de la déforestation, objet d'une attention croissante, est désormais bien gérée. Cependant, on estime qu'en dépit de nombreux engagements et objectifs, la perte nette de forêts dans le monde s'est élevée à 4,7 millions d'hectares par an au cours de la dernière décennie.⁶

Pour la fixation des objectifs, l'approche la plus courante consiste à cibler en premier lieu les matières premières et les régions les plus significatives pour les activités de l'entreprise. Dans ce cadre, les sept matières premières les plus en vue sont l'huile de palme, le soja, les produits du bois, les produits du bétail, le caoutchouc naturel, le cacao et le café. En termes géographiques, les principaux points chauds liés à la production de ces produits se trouvent en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud.

Selon cette approche, la fixation d'un objectif de déforestation peut se faire en énonçant une ambition simple, telle que : « Atteindre 100 % de bœuf brésilien non

lié à la déforestation d'ici 2025, et viser 100 % de bœuf non lié à la déforestation au niveau mondial d'ici 2030 ».

Cependant, la mise en œuvre de ces objectifs n'est pas si simple : il est difficile de trouver le bon équilibre entre ce qui est souhaitable et ce qui est réalisable, mais aussi de tenir compte des effets d'entraînement associés aux méthodologies actuelles d'évaluation de la déforestation.

Cela peut expliquer, du moins en partie, la persistance de la détérioration des forêts. Pour autant, le recours plus large à des approches robustes de mesure, de reporting et de vérification (MRV) devrait permettre des avancées.

6. Évaluation des ressources forestières mondiales 2020, FAO, 2020

Mythe n° 2

La traçabilité complète des chaînes logistiques est un préalable aisément accessible pour les objectifs « zéro déforestation »

Il peut s'avérer très difficile de comprendre l'impact d'une entreprise sur la déforestation, car cela nécessite de mesurer les effets individuels à toutes les étapes de sa chaîne logistique. Or, de nombreuses entreprises estiment que les caractéristiques de leur chaîne logistique sont confidentielles. C'est notamment le cas des intermédiaires, qui souhaitent éviter que leurs clients établissent des relations directes avec les fournisseurs. Par conséquent, il arrive souvent qu'une entreprise ne dispose pas des données nécessaires pour évaluer correctement son impact sur les forêts.

Pour limiter le risque qui en découle, les entreprises cherchent à obtenir des certifications et mettent en place des pratiques de sourçage durables. Ces certifications garantissent que les produits de l'entreprise utilisent des matériaux recyclés et n'ont pas entraîné la transformation de terres de grande valeur,⁷ mais il existe encore de nombreux risques

ou effets secondaires liés à cette diffusion inégale de l'information, comme une difficulté, voire une incapacité à vérifier la mise en œuvre effective.

7. Il peut s'agir des certifications délivrées par le Forest Stewardship Council, ou encore la Roundtable on Sustainable Palm Oil.

Mythe n° 3

Les données de géolocalisation résolvent le problème de la traçabilité

Censés résoudre les problèmes évoqués ci-dessus en allant plus loin que les programmes de certification, de nouveaux outils et ensembles de données permettant de mesurer les taux de déforestation et d'évaluer les niveaux de risque ont fait leur apparition. Parmi ces outils, on peut mentionner GMAP, qui permet d'estimer l'empreinte humaine,⁸ geoFootprint, qui analyse l'impact des principales cultures de base,⁹ ou encore le service Copernicus de surveillance des terres de l'Union européenne.¹⁰ Toutes ces solutions et bien d'autres visent à suivre l'affectation des sols grâce à des observations par satellite.

S'il est possible d'obtenir une estimation des niveaux de risque, il reste très difficile d'attribuer la responsabilité directe de

la déforestation aux entreprises, car ces outils ne peuvent donner qu'une idée de la dégradation de certaines régions et de l'empreinte de certaines activités génériques.

8. Outil GMAP, International Finance Corp, consulté en novembre 2022

9. geoFootprint : comment cela fonctionne, geoFootprint, consulté en novembre 2022

10. Copernicus Land Monitoring Service, CLMS, novembre 2022

Mythe

n° 4

Définir des zones protégées = sauver le monde

Un autre risque important est celui des « fuites de déforestation » vers d'autres régions, notamment lorsque les actions d'atténuation sont trop étroitement ciblées. En effet, la protection de zones clés et l'adoption de pratiques durables dans certaines régions – même s'il s'agit de mesures contre la perte de biodiversité ou visant à atténuer le changement climatique – peuvent susciter de nouvelles pressions dans des zones très proches ou plus lointaines, dans le pays même ou à l'étranger.^{11, 12} Il a été démontré que 42 %-95 % de la réduction de la production forestière mise en œuvre dans un pays ou une région pourraient être transférés dans d'autres endroits de la planète.¹³ Dans tous les cas, la coopération interrégionale et internationale s'avère un excellent vecteur pour obtenir des résultats significatifs dans la prévention des fuites.

Comment pouvons-nous relever ces défis pour fixer des objectifs précis et réduire l'empreinte globale de la déforestation ? Analyser et intégrer tous les effets d'une

stratégie de réduction de la déforestation est une tâche complexe. Par conséquent, les approches « best-in-class » vont souvent au-delà des activités de l'entreprise pour établir un partenariat avec les gouvernements et les parties prenantes locales, afin de limiter les effets secondaires potentiels de stratégies bien intentionnées.

Enfin, la restauration des paysages forestiers doit compléter les efforts de lutte contre la déforestation si nous voulons atteindre des objectifs ambitieux pour limiter les pertes, mais aussi pour récupérer une partie des services écosystémiques perdus dans les forêts défrichées. Les forêts restaurées peuvent en effet renforcer la biodiversité et absorber le carbone, offrant ainsi une solution intéressante pour relever deux de nos principaux défis environnementaux. Les objectifs de déforestation, ainsi que leur articulation avec les objectifs de neutralité carbone, soulèvent également la question des objectifs en matière de biodiversité.

11. Les fuites de déforestation compromettent la valeur de conservation des zones protégées des forêts tropicales et subtropicales, Scott Alan Ford et al, *Global Ecology and Biogeography*, août 2020

12. Évaluation globale de l'efficacité des projets REDD+ volontaires en matière de réduction de la déforestation et de la dégradation dans les régions tropicales humides, Alejandro Guizar-Coutiño et al, *Conservation Biology*, juin 2022

13. Mesurer les fuites transnationales dans la conservation des forêts, Jiangbang Gan, Bruce A McCarl, *Ecological Economics*, décembre 2007

Le complexe climat/biodiversité

Liens clés entre le climat et la biodiversité dont les investisseurs doivent tenir compte :

- Les solutions fondées sur la nature telles que les mangroves, qui représentent non seulement des zones de grande valeur en termes de biodiversité, mais aussi de parfaits puits de carbone et des solutions de protection côtière. Leur restauration peut être déterminante pour la réalisation des objectifs globaux
- Le changement climatique est l'un des cinq facteurs directs de la perte de biodiversité – limiter le changement climatique contribue dès lors à atténuer l'érosion de la biodiversité
- Les risques que font peser certaines solutions de lutte contre le changement climatique sur la biodiversité doivent être correctement évalués et pris en compte. Par exemple, la plantation d'espèces d'arbres aléatoires dans un écosystème peut avoir des effets néfastes

Planification de la transition climatique et nature : intégrer cette problématique dans votre planification « zéro émission nette »

- Analyse du cycle de vie environnemental pour chaque projet climatique, sur la base d'une approche de la chaîne de valeur permettant une mesure globale du couple valeur/risques environnementaux d'une solution
- Due diligence environnementale systématique, fondée sur le principe d'« absence de préjudice notable »
- Cela permettra d'établir des directives et des processus décisionnels concrets visant à écarter les projets présentant des profils environnementaux non durables.



Fixation d'objectifs en matière de biodiversité

En raison du rythme alarmant de la détérioration de la biodiversité, la question des objectifs est au centre des débats. Des indicateurs et des objectifs clairs et quantifiables, permettant d'évaluer les mesures à prendre et de rendre compte des progrès accomplis, sont en effet indispensables pour guider les acteurs publics et privés. Toutefois, la mesure de la biodiversité demeure un défi complexe.

Mythe n° 1

Pour agir efficacement sur la biodiversité, nous avons besoin d'un indicateur unique, jouant le rôle de la mesure du CO2 dans la lutte contre le changement climatique

Contrairement à la déforestation ou aux émissions de carbone, il n'existe pas d'indicateur simple et unique pour mesurer la biodiversité. Ce thème intègre de nombreuses composantes telles que la diversité (génétique, des espèces ou des écosystèmes), l'abondance, l'intégrité ou la connectivité, et ces dimensions sont analysées via des méthodologies diverses et complexes, ce qui rend nécessaire la mise au point d'un tableau de bord d'indicateurs multiples pour évaluer les approches de la biodiversité.

En outre, la variabilité et la spécificité géographique de la biodiversité nécessitent une analyse très précise pour éviter les effets secondaires ou les pressions économiques non durables sur des régions spécifiques, ou encore pour suivre la restauration de la biodiversité au niveau local. Et la granularité de l'analyse ajoute un niveau de complexité difficile à gérer. Il incombe donc aux institutions financières de déterminer le niveau de détail le plus efficace en matière de

données et d'analyse de la biodiversité. Par exemple, l'étude de la performance ne prend pas les mêmes formes – et nécessite différents niveaux d'analyse et de données – au niveau de l'entreprise, du portefeuille ou de l'actif. À ce stade, l'accès à des indicateurs, outils et ensembles de données appropriés reste un défi pour les institutions financières.

Mythe n° 2

Les solutions et indicateurs agrégés actuels n'ont aucun lien avec les enjeux de biodiversité concrets

D'énormes progrès ont été réalisés grâce à des outils tels que l'empreinte biodiversité, que les institutions financières peuvent utiliser pour évaluer les impacts sur la biodiversité, au niveau du portefeuille ou de l'entreprise. Les outils et indicateurs fondés sur des modèles tels que le Corporate Biodiversity Footprint (CBF) développé par Iceberg Data Lab suscitent parfois des doutes quant à leur capacité à mesurer avec précision les impacts sur le terrain.¹⁴ Cependant, malgré certaines limites des modélisations actuelles, nous pensons que les mesures de l'empreinte biodiversité sont toujours directement liées au niveau d'impact (en tonnes de dioxyde de carbone ou d'oxyde nitreux émis, ou en kilomètres carrés de terres converties, etc.) généré par chacune des diverses activités d'une entreprise. Ces outils peuvent donc être utilisés par les entreprises et les institutions financières souhaitant agir sur la biodiversité, en

combinaison avec d'autres indicateurs et données plus spécifiques.

Les outils ciblant l'empreinte biodiversité, comme le CBF, peuvent compléter les modèles existants en mesurant la dépendance à la biodiversité, mais aussi en proposant des méthodologies et indicateurs d'impacts positifs (opportunités) – actuellement en développement. Si ces solutions innovantes reposent exclusivement sur la modélisation, nous pensons qu'elles fournissent une image globale utile des interactions entre une entreprise/un secteur et la nature. À cet égard, il faut préciser que la capacité croissante de « télédétection » des variables essentielles de la biodiversité via la géolocalisation pourrait améliorer la précision de ces modèles et renforcer le lien entre les indicateurs et les enjeux de biodiversité du monde réel.

¹⁴. AXA IM est actionnaire d'Iceberg Data Lab et travaille avec ce prestataire sur le développement d'un indicateur d'empreinte biodiversité.

Mythe n° 3

La « compensation biodiversité » est LA solution

Les objectifs en matière de biodiversité mettent en lumière un débat fondamental : une fois que les impacts négatifs gérables sur la biodiversité sont « évités » ou « réduits », y a-t-il une place pour la compensation biodiversité ?¹⁵

L'introduction d'objectifs assortis d'indicateurs clairs permettrait en effet de « compenser » la détérioration de la nature, en comparant différents écosystèmes dans le monde et en établissant un mécanisme pour « acheter » le droit à la destruction de la nature lorsque cela est inévitable.

La maturité et la transparence des solutions de compensation liées à la biodiversité sont actuellement extrêmement limitées. En l'absence d'une structuration et d'une réglementation appropriées, ce futur marché risquerait d'engendrer des activités d'écoblanchiment et un traitement non durable de la nature.¹⁶ De nombreuses initiatives internationales – comme le Science Based Targets Network et

le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature – alertent sur ce point, qui représente l'un des défis majeurs de la COP15.

15. La hiérarchie de l'atténuation des impacts sur la biodiversité – éviter, réduire, restaurer/compenser – est un principe communément dans la lutte contre les facteurs de perte de biodiversité

16. L'écoblanchiment fait référence aux risques de réputation ou de réglementation qui peuvent survenir lorsque les ambitions déclarées en matière d'environnement ne sont pas suivies d'actions concrètes et vérifiables.

Mythe

n° 4

La biodiversité est une question trop complexe pour agir dans l'immédiat

Malgré les nombreuses difficultés que pose la définition des objectifs en matière de biodiversité, une évaluation approfondie des impacts et des dépendances d'une entreprise vis-à-vis de la nature constitue une première étape nécessaire pour lutter contre la perte de biodiversité. Les entreprises et les institutions financières peuvent franchir cette étape dès à présent, grâce aux solutions disponibles et aux données de base sur les impacts négatifs et les externalités, qui font l'objet d'un

suivi depuis des années en matière de pollution, de consommation d'eau, etc. Il est donc possible d'agir dès maintenant, sans attendre la mise au point de solutions infaillibles. Parallèlement, la difficulté à définir des objectifs finaux parfaits ne doit pas nous empêcher de fixer un certain nombre d'objectifs intermédiaires réalistes.



Une opportunité d'agir

Quelle que soit son issue, la COP15 ne résoudra pas tous les problèmes et ne permettra pas de lever toutes les réserves concernant les mesures et les indicateurs. Cependant, l'ampleur des problèmes créés ou exacerbés par la perte de biodiversité et la déforestation justifie une action résolue. Grâce à l'émergence d'outils et d'approches viables, permettant de dresser un tableau utile des risques et des opportunités, nous estimons qu'il est désormais possible d'agir de manière concrète et significative, malgré la complexité des enjeux liés à la biodiversité.



Climate



Investment
Managers

Avertissement

Investir sur les marchés comporte un risque de perte en capital.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information et ne constitue ni une recherche en investissement ni une analyse financière concernant les transactions sur instruments financiers conformément à la Directive MIF 2 (2014/65/CE) ni ne constitue, de la part d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés, une offre d'acheter ou vendre des investissements, produits ou services et ne doit pas être considéré comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal, une recommandation de stratégie d'investissement ou une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres financiers. Ce document a été établi sur la base d'informations, projections, estimations, anticipations et hypothèses qui comportent une part de jugement subjectif. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion indépendante, formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Toutes les données de ce document ont été établies sur la base d'informations rendues publiques par les fournisseurs officiels de statistiques économiques et de marché. AXA Investment Managers décline toute responsabilité quant à la prise d'une décision sur la base ou sur la foi de ce document. L'ensemble des graphiques du présent document, sauf mention contraire, a été établi à la date de publication de ce document. Du fait de sa simplification, ce document peut être partiel et les informations qu'il présente peuvent être subjectives. Par ailleurs, de par la nature subjective des opinions et analyses présentées, ces données, projections, scénarii, perspectives, hypothèses et/ou opinions ne seront pas nécessairement utilisés ou suivis par les équipes de gestion de portefeuille d'AXA Investment Managers ou de ses affiliés qui pourront agir selon leurs propres opinions. Toute reproduction et diffusion, même partielles, de ce document sont strictement interdites, sauf autorisation préalable expresse d'AXA Investment Managers. L'information concernant le personnel d'AXA Investment Managers est uniquement informative. Nous n'apportons aucune garantie sur le fait que ce personnel restera employé par AXA Investment Managers et exercera ou continuera à exercer des fonctions au sein d'AXA Investment Managers.

AXA Investment Managers Paris – Tour Majunga – La Défense 9 – 6, place de la Pyramide – 92800 Puteaux. Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-008 en date du 7 avril 1992 S.A au capital de 1 421 906 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506.